

PROGRAMME

Francis ATTRAZIC

Jean François SERAZIN

Fille de la FNIH, l'UMIH est une structure jeune qui va vivre une étape importante et délicate après trois mandats d'André DAGUIN à sa tête.

Nous avons décidé de nous porter candidats à la Présidence et à la vice présidence confédérale. Nous remercions particulièrement les départements qui nous ont envoyé leur soutien officiel, nous permettant ainsi de valider notre démarche.

Professionnels reconnus, nous sommes très au fait de toutes les composantes de nos métiers pour les avoir pratiquées, défendues et soutenues de nombreuses années.

Nous avons par ailleurs une solide expérience syndicale à tous les niveaux de la structure, département, région, branche, vice-présidence, ainsi qu'une bonne connaissance du fonctionnement interne.

Notre volonté et notre engagement ne sont plus à prouver, ils sont à votre service pour pérenniser les acquis et engager les évolutions plus que jamais nécessaires.

Francis ATTRAZIC

né le 12 juin 1952 À MARVEJOLS (48)

Marié, 2 enfants

ACTIVITES SYNDICALES

- De 1986 à 1990** Membre du Conseil d'Administration du Syndicat de la Lozère
- De 1990 à 1998** Président du Syndicat de la Lozère, négociation et mise en place du 1^{er} programme hôtelier Départemental avec la remise aux normes de l'ensemble du parc hôtelier lozérien.
(120 dossiers en trois ans)
- De 1995 à 2001** Président de la FRIH Languedoc Roussillon. Mise en place d'une structure régionale A Montpellier. Création avec la région du label « Restaurateurs de France »
- De 1991 à 1997** Membre du Conseil d'Administration de la FNRF
- De 1997 à 2003** Président de la FNRF Travaux sur les dossiers de reconnaissance professionnelle :
CQP, Permis de Restaurer, Maître Restaurateur, Double appartenance
CCI –Chambre des métiers . Mise en place et signature de la première convention Nationale d'objectif avec la CNAM et TVA bien sûr
- De 2004 à 2008** Vice – Président de l'UMIH
Responsable de la première campagne de promotion nationale sur
L'image de nos métiers : « Des Métiers, un Avenir »
Restructuration des partenariats
Représentant de l'UMIH à la CGPME, à la CGAD, l'UPA, le CNA...
- Depuis 1999** Président fondateur de l'Association « Restaurateurs de France »
Président du groupe de travail « Tourisme Rural » (aboutissement notamment à la signature D'un accord sur la cohabitation en milieu rural avec l'APCA, La FNSEA, Gîtes de France Et l'HUMIH.
Président du groupe de travail "Reconnaissance du Professionnalisme"

ACTIVITES PROFESSIONNELLES

- B.T.H A l' Ecole Hôtelière de Clermont Ferrand
- 1970 Reprise et développement de l'affaire familiale
Hôtel Restaurant "*Chez Camillou*" à Aumont Aubrac (48)
- 1995 Médaille de Bronze de l'enseignement technique
- 2003 Médaille d'Argent de l'enseignement technique
- 2003 Médaille d'OR du TOURISME.

Jean François SERAZIN

Né le 27 février 1948 à TREAL 56

Marié, 2 enfants

FORMATION :

Brevet des collèges
BAA (Brevet d'apprentissage agricole)
BEPA
CAP cuisine-restauration, candidat libre.

PARCOURS PROFESSIONNEL :

Propriétaire du Bar, hôtel , restaurant La SIRENE sur l'île d'HOUAT depuis 38 ans.
12 ans d'expérience dans divers établissements parisiens.

PARCOURS INSTITUTIONNEL ET SYNDICAL :

Président de l'UMIH 56 depuis 2000.
Président National des professions saisonnières depuis 2003
Membre du Directoire
Vice-Président de l'UMIH Bretagne depuis 2000
Vice Président de la chambre de commerce du Morbihan depuis 2004
Membre de la CRCI, commission tourisme, depuis 2004
Membre du bureau exécutif de CDT
Membre du MEDEF depuis 2000
Membre CDAT et COLTI depuis 2006
Membre commission régionale paritaire du FAFIH depuis 2001
Conseiller prud'homal
Membre de la CPL (commission paritaire locale)

L'UMIH : UN BEL OUTIL DE DEFENSE PROFESSIONNELLE QUI DOIT ET VA EVOLUER.

En matière d'organisation professionnelle du secteur des CHRD, l'UMIH a la place qu'elle mérite, c'est-à-dire la première. C'est la seule à pouvoir représenter, avec des relais vrais, l'ensemble de nos métiers sur l'ensemble du territoire, qu'il soit urbain, rural, départemental, régional, national et européen.

Ce potentiel de lobbying doit s'accroître encore davantage. Au-delà des discussions actuelles avec l'ensemble des autres structures représentatives de nos métiers, il faut un cadre redéfini capable d'accueillir dans l'UMIH, les organisations qui voudraient nous y rejoindre.

NOUS METTRONS EN PLACE CE CADRE POUR DES ALLIANCES CIBLEES ET PERENNES SUR DES BASES SAINES ET CLAIRES.

L'UMIH EST LA SEULE ORGANISATION QUI REGROUPE DES INDEPENDANTS, FORTS DE LEUR IDENTITE ET DU MAILLAGE QU'ILS REPRESENTENT SUR TOUT LE TERRITOIRE, ET DES GRANDS GROUPES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX. CES DEUX PARAMETRES LA RENDENT INCONTOURNABLE.

LA VERITABLE EFFICACITE POLITIQUE , C'EST LA CONJONCTION DES DEUX

Aujourd'hui, beaucoup de départements ont le sentiment d'être déconnectés des décisions nationales, peut être par manque de concertation ou d'explications, nous devons y remédier pour que la suspicion cesse et la confiance revienne. Il n'y a pas de d'ambigüité à entretenir.

Nous ferons en sorte que les deux conseils d'administrations aujourd'hui statutaires , se déroulent sur deux jours. Cela permettra, à la fois, un travail de branche plus approfondi et une discussion plus large sur les grands dossiers nationaux. Dans le même esprit, nous ferons en sorte de faciliter les contacts des départements par un interlocuteur identifié au niveau national et une information et des réponses rapides.

L'AVENIR : UN ENJEU DE BRANCHE ET UN ENJEU CONFEDERAL

Les évolutions de ces dernières années ont conduit à un amenuisement des prérogatives des branches professionnelles, au profit des grands dossiers transversaux.

Nous redéfinirons ensemble les compétences des branches pour que les présidents aient une véritable responsabilité sur leurs dossiers spécifiques, et les moyens administratifs pour les faire avancer.

Ces dossiers doivent être validés politiquement par le directoire qui, le cas échéant et de manière concertée, en assure le relais politique

Cette nouvelle donne doit se traduire impérativement par une réorganisation de la gouvernance de l'UMIH avec :

- Directoire réduit
- Statuts clairs des branches et des organisations associées,
- Organisation territoriale de l'UMIH, avec les moyens financiers correspondants.
 - .Harmonisation progressive des statuts départementaux
 - .Mise en place définitive des régions
- Fonctionnement interne de l'UMIH avec une gestion des ressources humaines plus rationnelle et planifiée et une gestion des grands dossiers différente.

La Présidence confédérale doit être garante de la cohésion des diverses branches. Cela demande :

- **Un travail d'équipe avec un contact permanent,**
- **Une discipline dans le respect des décisions collectives,**
- **Une communication concertée, tant vers l'extérieur qu'en interne.**

Si l'UMIH veut conserver le bénéfice de sa représentativité nationale elle doit impérativement retrouver ces valeurs collectives de base. Cela suppose une grande écoute certes, mais aussi une véritable fermeté

NOUS NOUS ENGAGEONS A FAIRE EN SORTE QUE LA COMMISSION DE REVISION DES STATUTS , QUI TRAVAILLE ACTUELLEMENT, PUISSE CONTINUER SES TRAVAUX EN VUE D'UN VOTE DE NOUVEAUX STATUTS AU CONGRES DE LILLE

LES FINANCES , ELEMENT FONDAMENTAL.

Un contrôle de gestion renforcé a permis à l'UMIH d'améliorer sa situation financière. Elle reste néanmoins encore fragile.

Il faut aller encore plus loin dans la maîtrise des dépenses et être intransigeants sur les arbitrages budgétaires qui sont décidés. Ce contrôle de gestion sera strict.

Parallèlement, une politique de recettes (cotisations, partenariats, centrale de référencement etc...) sera clairement définie en sachant qu'une partie des recettes envisageables est très directement liée à l'image que l'UMIH donne d'elle-même à l'extérieur et à sa capacité de lobbying.

Soyons également conscients que le bénévolat est de plus en dur à exiger. Il ne faut pas que les responsabilités nationales soient réservées uniquement, pour cause de finances, à ceux qui peuvent se le permettre. Réfléchissons sur les modalités d'un dispositif adapté .

De ces observations découle une importance renforcée du trésorier et de la commission des finances. La présidence confédérale doit avoir , statutairement, un regard permanent accru, de même qu'un suivi des finances doit être fourni plus régulièrement aux présidents départementaux.

EN DEUX MOTS : GERONS AUTREMENT.

Notre avis sur quelques grands dossiers transversaux

L'EUROPE

Il faut être plus présent à Bruxelles. L'UMIH doit y intensifier son action et son lobbying. Il faut agir en amont des décisions pour pouvoir les orienter

Des dossiers comme la TVA nous ont permis de faire entendre notre voix. Nous devons nous associer à des structures déjà présentes (CGPME, CGAD, MEDEF et autres) pour constituer un noyau professionnel réellement actif et efficace, avec une veille réglementaire permanente.

Nous devons être de plus en plus présents à l'Hotrec et, au delà d'Hôtellerie et Liberté, nous regrouper de manière encore plus large.

Nous mettrons en place une véritable cellule Europe avec un élu et un soutien administratif renforcé.

Des sujets importants doivent faire et font partie d'une action européenne :

- Une politique cohérente sur l'environnement et le développement durable,
- Une politique européenne sur la sécurité, élément important dans le choix d'une destination,
- Une harmonisation sociale et fiscale pour établir une concurrence saine,
- Un dispositif européen pour faciliter la mobilité des salariés, en particulier les salariés saisonniers

La résolution de beaucoup de nos problèmes nationaux passent par l'EUROPE.

L'ENVIRONNEMENT et le DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable et l'environnement sont des sujets majeurs pour les mois et les années à venir.

Ils méritent que soit nommée une personne référente responsable d'une cellule capable de faire les synthèses et de coordonner dorénavant les actions menées ou à mener pour rechercher les expertises et créer les dynamiques au service des entreprises;

Travaillons ensemble sur ces sujets pointus au sein des interprofessions (MEDEF, CGPME....) et avec toutes les structures réfléchissant déjà à ces problématiques (Adème, fédération nationale des bâtiments etc.....)

LES DOSSIERS DE SOCIETE et L'IMAGE DE NOS METIERS:

Les grands débats de société commencent toujours chez nous, avec un impact dans nos maisons (Alcool, tabac, bruit, ogm etc.....)

Participons aux débats sur les grands sujets de santé publique, pas comme des accusés mais comme une organisation citoyenne et responsable, tant vis-à-vis de ses adhérents que des pouvoirs publics, capable d'apporter sa contribution sans avoir à subir la mise à l'index systématique.

Nous ne voulons plus être considérés comme des exutoires qui donnent bonne conscience qu'à ceux qui ne veulent pas aller au bout des problèmes.

D'autant qu'une société aseptisée, bardée d'interdits, ne renvoie certainement pas la meilleure image pour attirer les touristes.

Ce Message sera porté haut et fort au niveau de l'opinion publique et du gouvernement.

Nous poursuivrons le travail sur l'image des métiers qui a été engagé pour rectifier les images négatives qui pèsent sur nos professions et qui sont un frein au recrutement.

LA PLACE ET LA RECONNAISSANCE DU TOURISME DANS L'ECONOMIE FRANCAISE :

L'importance du tourisme est encore mal reconnue en France, tant par le grand public que par les politiques

Même si les Assises Nationales du Tourisme du mois de juin dernier semblent marquer une évolution certaine, il faut attendre pour voir si les constats, maintes et maintes fois exposés, débouchent enfin sur des actions nationales fortes.

La volonté de faire émerger des pôles touristiques régionaux structurants est une bonne idée de même que soutenir la rénovation du parc existant et développer l'offre d'hébergement par des dispositifs financiers adaptés en est également une autre. Mais la qualité de l'offre doit être impérativement complétée par une promotion à la hauteur de l'enjeu. Or, sur ce sujet, nous sommes très loin des engagements financiers que prennent nos principaux concurrents.

Le tourisme c'est l'affaire de tous, cela commence à l'aéroport avec l'accueil à la douane, cela continue fréquemment dans un taxi et cela se termine dans la rue, au contact de la population. Il faut valoriser l'image de ce secteur comme étant un secteur d'avenir et un secteur d'épanouissement individuel. IL faut le traiter en tenant compte des contraintes liées aux métiers de services et faire en sorte que les réglementations ne viennent pas compliquer davantage l'exercice de ces métiers

Le tourisme est enfin l'indispensable maillon de l'aménagement du territoire, au travers de l'entretien de son patrimoine, au travers du maintien de sa vie sociale et au travers du maintien de ses entreprises.

Il y a une nécessaire adaptation de la fiscalité au secteur tertiaire qui crée aujourd'hui 70 % des emplois. Il faut enfin réfléchir à une nouvelle répartition de la collecte sociale qui ne soit plus uniquement basée sur les salaires. Un groupe de députés commence à travailler sur ces sujets. Nous demanderons à être associés à ces travaux

L'EMPLOI - FORMATION :

Nous travaillerons pour une formation plus en phase avec nos métiers, tant au niveau des diplômes que des référentiels., que ce soit avec l'éducation nationale ou avec tous les autres dispositifs, Greta, CCI, Missions locales etc...

L'entreprise joue un rôle central en matière de formation, car l'éducation nationale est encore très déconnectée du monde du travail. Il faut l'asseoir et le conforter.

Même si les évolutions sont inéluctables, nous veillerons à ce que notre patrimoine et nos traditions se retrouvent dans la formation professionnelle. Nous ne voulons pas de banalisation ou de standardisation car, encore une fois, c'est notre spécificité française qui fait notre attrait touristique.

L'existence même du FAFIH est remise en cause dans le cadre d'une politique nationale de regroupement. Nous nous battons avec acharnement pour conserver notre FAF de branche car il joue un rôle essentiel dans notre dispositif de formation et d'emploi. Il faut lui donner davantage de prérogatives car à lui seul, le FAFIH est déjà un regroupement interprofessionnel.

La mise en place d'un guichet unique dédié à la formation professionnelle et à la reconnaissance des acquis pour tous les actifs du secteur pourrait être une mission supplémentaire pour notre OPCA. Nous avons soutenu cette idée dans le cadre d'un rapport sur les pénuries de main d'œuvre en restauration qui a été remis à Hervé NOVELLI.

Pour nous, la formation est un axe structurant :

-Structurant pour la profession :

un des éléments d'avenir est la professionnalisation qui permettra l'évolution des salariés, au travers des perspectives de carrières.

-Structurant pour l'UMIH :

Au travers d'UMIH formation, entre autres, nous aurons les moyens d'actions structurelles

-Structurant pour les régions :

qui sont et seront encore davantage des passages obligés pour la formation professionnelle. Nous développerons une politique globale de synergies régionales.

LE SOCIAL :

Les dernières années ont été marquées par une activité intense, qui s'est traduite, comme chacun le sait, par des avancées sociales fortes.

L'autre résultat est un paritarisme aujourd'hui très vivant.

Nous profiterons des périodes à venir, moins tendues, pour maintenir un dialogue social plus régulier et éviter ainsi le plus possible des situations de crises aiguës.

Il faut être fort au niveau de notre secteur pour pouvoir exister au niveau interprofessionnel et défendre notre particularisme. Dans le cadre de la négociation interprofessionnelle en cours sur l'indemnisation du chômage, défendons le particularisme du chômage saisonnier, dispositif essentiel pour nos entreprises saisonnières, en revoyant la convention Unedic.

LE PARACOMMERCIALISME :

Continuer encore et toujours sur ce dossier qui est un véritable serpent de mer.

Trouver des exemples, provoquer des jurisprudences, faire valoir par la loi ce que le sens de l'équité ne nous a pas encore accordé.

UN leitmotiv : même activité, mêmes devoirs et contraintes.

Beaucoup d'énergie a été déployée ces derniers mois sur ces dossiers, que ce soit les salles des fêtes ou assimilés, les résidences de tourisme ou bien encore le tourisme rural. Nous soutiendrons bien sûr ces combats avec toutes les armes en notre possession. Il y a aujourd'hui quelques uns de nos collègues qui sont vraiment très engagés sur des actions précises, ils peuvent bien sûr compter sur nous

Le para-commercialisme en milieu rural nous cause du tort mais il cause également du tort aux types d'hébergements dont ils se réclament ; par exemple, un gîte non labellisé et non déclaré fait autant de tort à Gîte de France qu'à nos professionnels.

Nous pensons qu'il faut reprendre contact avec Gîtes de France, avec Bienvenue à la ferme et d'autres pour voir dans quelles conditions nous pourrions faire une partie du « ménage » ensemble et voir si nous pouvons proposer un texte commun aux pouvoirs publics, plus facile à faire passer ensemble que seuls.

LES GRANDS SECTEURS PROFESSIONNELS DE L'UMIH

Nous ne souhaitons pas nous substituer aux volontés et décisions des branches professionnelles sur les sujets qui leurs sont propres, mais il est bon que vous connaissiez notre approche générale :

Sur l'hôtellerie

Il faut absolument que le travail sur les normes aboutisse pour bien positionner la France sur l'échiquier international, d'autant que ce dossier fait l'objet d'un consensus intersyndical...

Une fois encore, les arbitrages ne correspondent pas à ce que nous souhaitons, en particulier sur le caractère obligatoire et onéreux du classement des hôtels.

L'UMIH a engagé une concertation juridique pour clarifier les risques du dispositif annoncé sur le classement obligatoire ou facultatif et sur la protection du mot « Hôtel ». Nous serons très attentifs pour ne pas mettre les professionnels dans des conditions de choix délicates.

Lors des dernières assises du tourisme, Hervé NOVELLI, a souhaité que le secteur du tourisme soit celui qui fournisse à l'économie française le point de croissance supplémentaire indispensable cette année et l'année prochaine.

Cette réactivité souhaitée ne pourra être le fruit que d'une volonté politique forte, sur des projets à moyen terme certes mais aussi sur l'existant donc sur le court terme. Un plan pour l'hôtellerie doit être rapidement élaboré, avec un dispositif de soutien financier (toujours évoqué mais jamais mis en place), comme la défiscalisation sur la modernisation appliquée aux résidences de Tourisme.

Existe-t-il une véritable volonté des pouvoirs publics pour maintenir et pérenniser la petite hôtellerie ? Est-t-on prêts à voir disparaître au profit de chambres d'hôtes, plusieurs milliers de petites entreprises, maillage indispensable de notre territoire ? Nous devons réagir et demander qu'une politique de rénovation soit accompagnée par une véritable stratégie de promotion, à la mesure des enjeux du tourisme de demain.

Cette promotion doit intégrer les labels et leur indispensable harmonisation pour éviter les millefeuilles nuisibles à l'identification et à la compréhension du consommateur.

Nous réactiverons également les réflexions engagées par Didier FARENIAU sur l'hébergement de nos salariés qui, comme chacun le sait, est un élément fondamental de l'embauche.

Sur la restauration :

Au vu des dernières positions officielles, l'harmonisation de la TVA en restauration devrait enfin aboutir à la mise en place d'une TVA à 5,5. Il faut bien sûr continuer de travailler pour que cette mesure soit opérationnelle le plus rapidement possible.

Mais la TVA à 5,5 ne règlera pas tout.

Il faut capitaliser sur le travail énorme qu'a demandé ce dossier, accentuer une communication positive sur le secteur CHR le plus pourvoyeur d'emploi, continuer à professionnaliser ces métiers en sensibilisant toujours davantage sur la nécessité de formation, sur l'utilisation des nouvelles technologies, sur l'intérêt d'intégrer des réseaux, sur le rapport qualité prix.

La restauration est très souvent une activité saisonnière, avec ses problématiques spécifiques : formation inadaptée, mobilité de la main d'œuvre limitée, lourdeur des investissements liée en partie à l'amplitude d'ouverture (accessibilité, sécurité) et toujours pas de statuts de l'entreprise saisonnière.

Enfin, même si, au cas par cas, elle est considérée, la Gastronomie ne fait pas encore partie intégrante des grands thèmes touristiques nationaux comme les autres activités. Avec son inscription au patrimoine Mondial de l'Humanité, elle doit enfin trouver sa place au même titre que l'art ou la culture.

Sur les bars , cafés, discothèques

Dans le secteur CHR, les bars café et discothèques occupent une place importante et particulière. En plus des évolutions de consommation de ces dernières années, ils sont les plus exposés aux problèmes de société ou de santé publique. L'actualité de ces derniers mois l'illustre parfaitement. Que ce soit l'alcool, le tabac, le bruit, ils sont chaque fois sur la sellette et subissent le plus fort des nouvelles réglementations. En plus, ils ne peuvent pas être des gendarmes dans leurs établissements.

Il faut leur redonner confiance en rétablissant dans l'opinion publique leur importance et leur rôle social incontestable. Alors que beaucoup se professionnalisent et participent déjà à des actions de sensibilisation ou de prévention (journée du jus de fruit, capitaine de soirée, etc...) ils ont encore une image négative et ont le sentiment d'être les laissés pour compte de l'umih.

Après les contraintes et les interdictions liées au tabac et à l'alcool, nous devons impérativement, obtenir les moyens pour leur permettre de compenser le chiffre d'affaire perdu ou les frais engagés.

Des accords prioritaires avec le PMU, la Française des Jeux, la SACEM, les sociétés de jeux automatiques ou autre pourraient nous fournir des compensations

Il nous paraît également important que les discothèques puissent acquérir un statut officiel et non dérogatoire et qu'une uniformisation des horaires de fermeture puisse être enfin obtenue

C'est enfin un secteur qui doit être davantage associé aux campagnes d'image.

Pour ce qui est de la FNCBD en tant que telle, une réorganisation interne doit être menée pour assurer une juste représentation des uns et des autres. Nous le ferons en concertation avec les responsables de la branche et nous le présenterons également à Lille.

UNE ACTION PARTICULIERE SERA MENEESUR DEUX SUJETS MAJEURS
POUR L'AVENIR, COMMUNS A TOUTES LES BRANCHES :

LE RECRUTEMENT ET LA TRANSMISSION

Cher (es) Collègues

Voilà les grandes lignes de ce que nous souhaitons pour l'UMIH.

Nous n'avons pas voulu faire un programme pour flatter ou faire de la surenchère sur des sujets sensibles, c'est si facile. Il y a les grands dossiers nationaux et les enjeux qu'ils génèrent ; il y a les dossiers courants qui méritent tout autant d'énergie et il y a le travail au jour le jour qui nécessite de la constance et de la confiance.

Après une ascension fulgurante, l'UMIH a besoin de se restructurer et de se ressouder.

Vous pouvez être certains que l'importance de chacune des composantes actuelle de l'UMIH est pour nous une évidence et que nous agissons pour que chacun le ressente.

La sérénité doit revenir à l'UMIH. Les tensions de ces derniers mois ont eu des effets désastreux :

-en interne, avec une incompréhension affichée, et d'ailleurs justifiée, de beaucoup de départements

-Vis-à-vis des pouvoirs publics, qui bien sûr en profitent

-Vis-à-vis des autres centrales professionnelles qui comptent les points.

La vie est une suite d'étapes :

Jacques THE a engagé la FNIH dans la voie du regroupement syndical,

André DAGUIN, par sa personnalité et son charisme a fait reconnaître

L'UMIH au plus haut niveau de l'état et l'a fait connaître au grand public

Il faut maintenant prendre le temps de consolider notre magnifique structure pour que chacun y retrouve son compte.

C'est ce que nous vous proposons

NOUS VOULONS UNE UMIH QUI SE RENOUVELLE ET QUI AMPLIFIE SON INFLUENCE. UNE ELECTION EST UNE ETAPE A PASSER, NOUS SOUHAITONS, QU'UNE FOIS PASSEE, TOUTES LES BONNES VOLONTES SE RETROUVENT POUR QUE, EN ADDITIONNANT LES COMPETANCES INDIVIDUELLES, NOUS FORMIONS UNE VERITABLE EQUIPE QUI GAGNE.

